



CONFEDERATION PAYSANNE DU FASO (C.P.F.)

01 BP 2978 Ouagadougou 01

TEL/FAX : 50 30 18 44

E-mail : cpf@fasonet.bf

BURKINA FASO

**RAPPORT D'APPUI A L'EFFICACITE DES
CADRES DE CONCERTATION REGIONAUX
DE LA CPF (MISSION 5513)**

RAPPORT FINAL

Présenté par:

Marcel Innocent NABA : Socio-économiste
Franceline PEDEHOMBGA : Economiste

SOMMAIRE

INTRODUCTION	3
I- OBJECTIFS DE LA MISSION	4
II- RESULTATS ATTENDUS	4
III- METHODOLOGIE	4
IV- EVALUATION DES CRCOP	5
1) Appui à la meilleure connaissance par les CRCOP de leurs rôles	5
2) Appui des CRCOP à la définition des orientations stratégiques	10
3) Etat des lieux du fonctionnement et de la stratégie de communication actuels des CRCOP	15
4) Exploration des opportunités de collaboration avec IICD et Agriterra	27
V- CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS	29
a) Conclusion	29
b) Recommandations	29
VI- ANNEXES	31
1) Termes de référence	31
2) Guides d'entretien	35
3) Bibliographie	36
4) Liste des personnes rencontrées	37

INTRODUCTION

La CPF (Confédération Paysanne du Faso) est une structure confédérale des organisations paysannes au Burkina Faso, créée en 2002 et mise en place par 5 fédérations faïtières nationales membres fondateurs. Actuellement elle comprend 9 membres qui sont:

- La FEPAB-Fédération des Professionnels Agricoles du Faso,
- La FENAFERB-Fédération Nationale des Femmes Rurales du Burkina,
- La FNJPAF-Fédération Nationale des Jeunes Professionnels agricoles du Faso,
- La FEB-Fédération des Éleveurs du Burkina,
- L'UNPCB-Union Nationale des Producteurs de Coton du Burkina,
- L'UNPRB-Union Nationale des Producteurs du Riz du Burkina,
- L'UNPSB-Union Nationale des Producteurs des Semences du Burkina,
- La FNUGGF-Fédération Nationale des Unions des Groupements de gestion forestière
- La FNPB-Fédération Nationale Producteurs de Bananes.

La CPF constitue un mouvement qui a pour mandat :

- Être un cadre d'échange et de concertation
- Assurer la défense des intérêts matériels et moraux des organisations membres.
- Accompagner la professionnalisation des agriculteurs et des agricultrices.

L'un des objectifs de la CPF est de développer un système de communication et d'accès à l'information sur tous les aspects touchant à la vie des producteurs et asseoir ainsi sa crédibilité et sa légitimité. Pour se faire, elle a décidé de mettre en place des cadres de concertation des OP à toutes les échelles de structuration mais prioritairement au niveau régional (afin de rayonner aux niveaux régional, provincial, départemental/communal et villageois) ; l'objectif est de favoriser la concertation et les échanges d'informations entre les membres (notamment à la base), les structures de décentralisation et les Partenaires Techniques et Financiers. Ces cadres de concertation sont également un maillon important en matière d'information entre la CPF et ses membres présents sur le terrain. En 2007 la CPF obtint avec la collaboration de la CISV, un financement de la Commission Européenne ; ainsi, sept cadres de concertation régionaux ont été mis en place, dotés de matériels informatiques et d'une connexion internet pour favoriser la circulation de l'information. Les régions bénéficiaires des cadres étaient les Cascades (Banfora), le Centre Est (Tenkodogo), le Centre Nord (Kaya), le Centre Ouest (Koudougou), le Nord (Ouahigouya), le Plateau Central (Ziniaré), le Sud Ouest (Gaoua). Le financement du projet ayant pris fin en Décembre 2007 il s'agit de voir comment apporter un Appui à l'efficacité des cadres de Concertation régionaux de la CPF.

I- OBJECTIFS DE LA MISSION

Conformément aux termes de référence, les objectifs assignés à la mission consistent à :

- Réaliser un diagnostic du fonctionnement et de la stratégie d'information et de communication des cadres de concertation régionaux : les forces et faiblesses ;
- Renforcer la compréhension (de façon participative) du rôle et de la mission des cadres de concertation ;
- Inventorier les acquis à reproduire et les difficultés rencontrées dans l'utilisation efficace des outils informatiques et autres outils de communication ;
- Mettre en relations la CPF avec IICD en vue de développer des actions en faveur des cadres de concertation régionaux.

II- RESULTATS ATTENDUS

En rapport avec les objectifs de la mission, les résultats attendus sont les suivants :

- Contribuer à ce que les cadres de concertation connaissent mieux leur rôle et le jouent plus efficacement
- Contribuer à ce que les cadres « se définissent » une orientation (stratégique) plus claire.
- Faire un état des lieux du fonctionnement et de la stratégie de communication actuels des cadres de concertation et leurs potentialités
- une exploration des opportunités de collaboration avec IICD et Agriterra est réalisée.

III- METHODOLOGIE

La mission s'est déroulée du 22 au 30 décembre 2009. Elle a été conduite par deux Consultants dont un Socio-économiste et d'une Economiste. Cette mission a connu la participation de la CPF qui a délégué un de ses représentants pour accompagner les Experts et les introduire auprès des différents cadres de concertation régionaux des organisations paysannes dans les différentes régions parcourues.

Les CRCOP qui ont fait l'objet des investigations sont ceux du Plateau central, du Centre Nord, du Centre Est, du Centre Ouest, du Nord, du Sud-ouest et des Cascades.

Le groupe cible visé dans chacun des CRCOP était les bureaux renforcés de quelques uns de leurs membres.

Les séances de travail initialement prévues pour être menées en atelier se sont déroulées sous forme de rencontres d'échange du fait du nombre restreint des membres des CRCOP dont les bureaux étaient incomplets.

Une journée de travail a été consacrée pour les séances d'analyse de chaque CRCOP qui ont permis d'explorer les points suivants :

- Les rôles, difficultés et solutions des CRCOP ;
- L'appui des CRCOP à la définition des orientations stratégiques ;
- L'état des lieux du fonctionnement et de la stratégie de communication actuels des CRCOP ;
- L'exploration des opportunités de collaboration avec IICD et Agriterra.

IV- EVALUATION DES CRCOP

Les sept cadres de concertations qui ont fait l'objet de la présente étude couvrent chacun entre trois et quatre provinces. Ils sont composés des mêmes types de membres, notamment les représentants des filières Fruits et légumes, Bétail viande, Fédération des Jeunes, Fédération des femmes. En fonction des régions, certains CRCOP comptent parmi leurs membres, des représentants d'autres filières telles que l'anacarde, le coton, les tubercules, le riz, etc.

Cependant, la situation du membership n'est pas tenue, de sorte qu'aucun CRCOP n'a pu renseigner les Experts sur le nombre de ses adhérents. Aussi, des organisations de producteurs continuent à manifester leur désir d'adhérer aux cadres de concertation, ce qui dénote de l'intérêt qu'elles lui accordent.

L'analyse du membership révèle que chaque CRCOP est bien organisé avec des répondants aux niveaux provincial, communal (départemental) et villageois. De ce fait, aucune organisation, si petite et isolée soit-elle n'est délaissée. Aussi, ce dispositif est-il favorable à la circulation de l'information, conformément aux objectifs des CRCOP.

Tous les CRCOP connaissent bien leurs objectifs même s'ils les confondent souvent aux missions ; ils estiment qu'ils doivent « servir de cadre d'information et d'échange entre les OP d'une même région et les décideurs des collectivités territoriales décentralisées. Le CRCOP doit être une structure de collecte et de diffusion de l'information auprès de ses membres et des autres structures ».

Certains CRCOP précisent même que leurs objectifs consistent également à favoriser la circulation verticale des informations (entre ses partenaires tels que la CPF et les OP de base) et horizontale (entre les OP elles mêmes).

Ils pensent également qu'ils doivent mener des actions de Lobbying et plaidoyer au niveau des Régions et des communes afin de renforcer le partenariat avec les OP.

1) *Appui à la meilleure connaissance par les CRCOP de leurs rôles, des difficultés et solutions*

a) Connaissance des rôles par les CRCOP

La quasi-totalité des cadres de concertation rencontrés connaissent bien leurs rôles, même si des différences les caractérisent dans leur niveau de maîtrise et dans la manière d'assumer les missions.

Ils estiment que leurs rôles consistent à former, informer, communiquer, sensibiliser, assurer la représentativité des OP. Au delà de ces rôles, ils ajoutent les fonctions d'intermédiation et d'organisation de leurs membres. Aussi se sentent-ils utiles et légitimes auprès de leurs membres car leur mise en place est venue combler un vide qui s'était installé entre les organisations de base et la Confédération paysanne du Faso (CPF). Il n'existait pas non plus de répondant de la CPF auprès des administrations régionales pour non

seulement marquer l'existence d'une structure faîtière des OP d'une part et de l'autre, affirmer le rôle et la participation des OP dans le concert des acteurs de développement au niveau régional.

Dans le but de poursuivre ces missions, les CRCOP du Nord, du Centre-ouest et du Centre-est se distinguent par leurs capacités à développer des initiatives pour mobiliser des ressources afin de continuer à fonctionner sans les appuis de la CPF et Agritera. Même si ces CRCOP éprouvent quelques difficultés pour assurer certaines charges, ils assument néanmoins leurs domaines de souveraineté que sont les réunions du bureau, le fonctionnement des sièges, la circulation de l'information (contact avec les membres), etc.

En somme, dans l'ensemble des régions, les CRCOP maîtrisent bien leurs rôles mais n'arrivent pas toujours à mettre en pratique les objectifs qui leurs sont assignés par manque de moyen.

b) Difficultés rencontrées par les CRCOP

Les organisations paysannes du Burkina Faso connaissent en général des problèmes de mobilisation de ressources propres pour assurer leur fonctionnement, même s'il existe parfois des exceptions. En effet, les CRCOP ne font pas l'exception ; interrogés sur leurs limites, ils exposent les difficultés suivantes :

- Le manque de moyens financiers pour assurer leur fonctionnement
En effet, depuis l'arrêt des financements, les CRCOP n'arrivent plus à honorer les charges de fonctionnement de leur siège, à entretenir le matériel et à se procurer des fournitures de bureau. Dans certains cas de figure, l'équipement des CRCOP est stocké au domicile du président. Dans d'autres cas, les CRCOP ont des arriérés de paiement des frais de location de leur siège. Ces situations traduisent le manque de souveraineté des cadres.
Ils éprouvent également des difficultés à assurer la circulation de l'information entre les membres du bureau et les organisations membres ainsi qu'avec l'administration. Après les réunions du bureau, les membres n'arrivent pas à se rendre auprès des structures à la base pour rendre compte, ce qui pose un réel problème de communication.
- La prise en charge des membres du bureau qui sont éloignés du chef lieu de la région, lors des réunions
Les membres des bureaux des CRCOP ne résidant pas tous au chef lieu de la région, leur mobilisation entraîne des charges que le CRCOP n'arrive pas à supporter faute d'argent. Cette situation pourrait déboucher sur une gestion autocratique des CRCOP et remettre en cause leurs fondements.
- La faible implication du CRCOP de certaines régions dans les activités de l'administration publique
Certains CRCOP (Centre-Ouest) sont fortement impliqués dans les actions de développement de la région, si bien qu'ils sont régulièrement invités aux manifestations officielles ; ils sont parfois responsabilisés par le Gouverneur de la Région pour mener certaines activités qui concernent les organisations paysannes (exemple de foires).
Ce CRCOP est intégré dans le panel des institutions régionales officielles à telle enseigne qu'il est régulièrement invité au même titre

que les autres institutions de l'administration publique lors des rencontres régionales. Cette attitude des autorités régionales traduit leur volonté de faire des CRCOP des partenaires de développement au même titre que les institutions étatiques et de la société civile.

Cependant la majorité des CRCOP n'ont pas su occuper cette position, ce qui ne leur permet pas de rayonner comme ils l'auraient souhaité.

Le cas du CRCOP de la région du Plateau central (Ziniaré) est assez atypique au regard de l'environnement très politique du milieu. En effet, certains membres du bureau du CRCOP et notamment le Président estiment que toutes leurs initiatives sont politiquement récupérées et/ou interprétées. Cette situation tend à démotiver les membres du bureau du CRCOP et par conséquent infléchit fortement la dynamique engagée dans la région.

- Les présomptions d'absence d'autonomie
Le CRCOP du Centre-est souffre de sa non éligibilité auprès des institutions de financement du développement de la région, parce qu'il ne disposerait pas d'un document qui atteste de son autonomie. En effet, il aurait élaboré des demandes de financement de projets qu'il a soumis pour financement et s'est vu disqualifié parce que n'ayant pas pu accéder à une exigence de l'institution de financement qui lui exigeait un récépissé signé des autorités locales.
Cet état de fait devrait interpeler la CPF quant à la légalité de ses démembrements dans les régions. Une situation de clarification est indispensable auprès des acteurs de développement dans les régions pour prouver la légalité des CRCOP.
- La forte influence politique dans les actions des CRCOP
Le cas du CRCOP de la région du Plateau central est atypique ; en effet, toute initiative prise est interprétée et marquée du sceau politique voir récupérée. Cette situation contribue à décourager les responsables du bureau et même à retarder l'exécution de certaines actions, du fait qu'il faille attendre que des initiatives proviennent du milieu politique pour exécution.
- Le manque d'échange inter-Région
Une insuffisance soulignée par les CRCOP consiste en l'absence d'échanges d'expériences entre les CRCOP. En effet, chaque cadre fonctionne de façon isolée et ne partage pas ses expériences avec ses pairs, ce qui ne permet pas de capitaliser les expériences et solutionner rapidement certaines difficultés.

En somme, les CRCOP connaissent deux types de difficultés ; la première est d'ordre pécuniaire, la seconde est d'ordre politique et institutionnel. Aussi, la CPF devrait être plus présente aux côtés des CRCOP qui se sentent quelques peu abandonnés aux différents niveaux techniques, institutionnels, stratégiques, financier... depuis la suspension des financements, même si des activités de formation, de représentation et d'autres types d'activités sont menées avec les CRCOP.

c) Solutions proposées

Face aux difficultés rencontrées, les CRCOP ont déjà développé des initiatives, même si celles-ci ne sont pas toujours suffisamment efficaces et suivies des effets escomptés. Néanmoins, ils proposent les solutions suivantes :

- Former de nouveau (recycler) les bureaux des CRCOP sur leurs rôles et organiser des voyages d'échanges entre régions ; ceci permettra de renforcer leurs capacités techniques et favoriser l'exécution de leurs activités.
- Systématiser la diffusion des informations concernant les CRCOP dans les radios locales : la signature de conventions avec les radios locales des régions d'intervention des CRCOP permettra de diffuser plus régulièrement et intensément les informations à l'attention des filières membres. Cette stratégie pourrait réduire le coût des communications et des déplacements auprès des membres des CRCOP.
- Mieux informer l'administration pour qu'elle considère les CRCOP au même titre que tous les autres partenaires de développement. La capacité de mobilisation des OP par les CRCOP constitue un atout que l'administration pourrait valoriser pour mieux faire passer les messages et mobiliser l'adhésion des communautés aux processus de développement.

Aussi, la prise en compte des CRCOP par l'administration parmi les acteurs de développement leur donnera plus de crédibilité auprès des partenaires et de leurs membres.

- Initier des activités pour dynamiser les OP à la base : les filières membres des CRCOP sont de puissants acteurs de développement dont l'accompagnement dans une dynamique de professionnalisation contribuera au développement des différentes régions.
- aider les CRCOP à se doter de sièges : la CPF pourrait jouer le rôle d'intermédiation entre les CRCOP et l'administration pour les aider à obtenir des terrains en vue de construire des sièges ; ils pourraient également faire une mise en relation avec certains partenaires pour les aider à obtenir des ressources complémentaires afin de réaliser des sièges pérennes.
- aider les filières porteuses à se professionnaliser : il s'agira d'assurer un suivi des acteurs afin qu'ils appliquent les itinéraires techniques de leurs spéculations, les aider à mettre en place un mécanisme pour s'équiper et définir et appliquer des normes de productions.
- Accompagner les CRCOP dans la mobilisation des ressources : les CRCOP ont besoin de disposer de compétences en leur sein pour les aider à élaborer des demandes de financements.

Le tableau ci-dessous décrit les rôles et niveaux de maîtrise par les différents CRCOP, ainsi que les difficultés et solutions envisagées.

Tableau n°1 : Rôles et niveaux de maîtrise des CRCOP

CRITERES D'ANALYSE	REGIONS						
	Cascades	Nord	Sud-ouest	Centre-ouest	Centre-nord	Plateau central	Centre-est
Résultat 1 : Contribuer à ce que les cadres de concertation connaissent mieux leur rôle et le jouent efficacement							
Rôles des cadres de concertation et appréciez le niveau de maîtrise.	Echanger, informer, former, communiquer Faire du plaidoyer auprès des décideurs politiques Faire la promotion des filières	Former, informer, communiquer, sensibiliser, assurer la représentativité.	Collecter / diffuser l'information, Former, communiquer, sensibiliser Intermédiaire entre la base et le sommet ; apporter un appui organisationnel au OP	Collecter l'information, Former, informé, communiqué Echange d'information et de communication entre les organisations paysanne du cadre	Collecter l'information, Former, informé, communiqué, sensibilisé Permettre aux acteurs de se concerter et de partager leur difficulté ; prendre des initiatives pour faire la promotion des activités ;	Collecter l'information, Former, informé, communiqué Concertation entre les acteurs, intermédiaire entre les membres et l'administration ; intermédiaire entre les OP	Informier sur les différentes opportunités (connaissance des partenaires, informations à rechercher, tisser le partenariat, rechercher des appuis) pour les organisations membres et non membres.
Difficultés rencontrées par chacun d'eux.	Insuffisance de ressources financières, d'outils de communication, manque de ressources humaines et de personnel qualifié Méconnaissance du CRCOP par les autorités politiques	-Manque de moyens financier - Irrégularité dans la tenue des rencontres -Faible implication du cadre dans les activités de l'administration. - Insuffisance de formation Manque d'échange inter-Région	-Manque de local -Manque de moyen financier pour continuer les activités -Difficultés organisationnelles du cadre	-Manque de moyens financiers pour aller vers les OP à la base -Manque de personnels compétent pour animer le cadre -Indisponibilité de l'animateur du cadre	-Compte tenu de l'arrêt du financement et que le cadre ne doit pas faire des cotisations le cadre ne mène plus d'activité et à des arrières de loyer -Manque de personnels compétent pour animer le cadre	-Manque de moyens financiers pour diffuser l'information à la base -Difficulté pour réunir les membres du bureau du cadre qui ne sont souvent pas disponible compte tenu de leur occupation -Manque de moyen de transport pour l'animateur -Manque de fourniture de bureau Manque de moyen financier pour assurer les charges financière -Pas de connexion internet	-Difficulté de prise en charge des membres du bureau qui habitent des provinces et des communes différentes depuis la fin des appuis. -Manque de matériel : ordinateurs, internet (manque de moyens pour mettre en place un cyber café autonome parce que partenaires non encore obtenus) -Difficultés de restitution des informations à la base du fait de -Manque de moyens pour payer les frais de location du siège Manque de moyens pour la prise en charge

							de l'animateur depuis la fin du projet
Solutions proposées		<ul style="list-style-type: none"> - Il est souhaitable que des formations à tous les niveaux soient dispensées, -organiser des voyages d'échanges entre régions. - Il doit avoir une large diffusion dans les radios locales pour une meilleure connaissance du cadre auprès de l'administration. 	<ul style="list-style-type: none"> -Dynamiser la base ; faire en sorte que le OP membre soit des OP fonctionnel -Revoir la composition du bureau du cadre -Trouver un siège pour le cadre -Identifier des thèmes pertinents selon les filières porteuses -Organiser des voyages d'échange pour profiter des acquis des autres cadres -Accompagné le cadre sur le plan financier 	<ul style="list-style-type: none"> -Doter le cadre d'un animateur compétent - Accompagné le cadre sur le plan financier - Permettre au cadre d'être autonome 	<ul style="list-style-type: none"> - Révision des statuts du cadre car compte du statut actuel du cadre il n'arrive pas à mener certaine activité - Accompagné le cadre sur le plan financier - Permettre au cadre d'être autonome - Faire en sorte que le cadre soit le point focal de la CPF 	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagné le cadre sur le plan financier - Permettre au cadre d'être autonome 	<ul style="list-style-type: none"> - Développement d'AGR pour doter le cadre de ressources - Travailler à collecter les cotisations - Rechercher des financements

Source : Enquête de consultants – Décembre 2009

2) **Appui des CRCOP à la définition des orientations stratégiques**

Les orientations stratégiques des CRCOP consistent en la définition d'axes et objectifs pouvant amener les membres dans un court et moyen terme à améliorer leurs conditions de travail et de vie communautaire. Pour y parvenir, il est indispensable d'identifier les difficultés structurelles auxquelles ils sont confrontés, les enjeux pressentis par chaque cadre après une certaine période de fonctionnement, ainsi que la vision et l'orientation de développement qu'ils se sont définis.

- Difficultés structurelles des cadres de concertation

Tous les CRCOP rencontrés souffrent de la même difficulté structurelle à laquelle se greffent certaines qui sont subsidiaires. Il s'agit du manque de ressources financières dont les multiples conséquences sont les suivantes :

- Difficultés à assurer les charges de fonctionnement du siège : certains CRCOP ont des retards de paiement de loyers. D'autres ont déménagé tout l'équipement de leur siège dans des domiciles. Le CRCOP du Sud-ouest ne dispose plus de siège. Cette situation renvoie à un réel problème de fonctionnalité et même de souveraineté des CRCOP. Une autre difficulté liée à celle-ci est que les bureaux n'arrivent plus à réunir tous leurs membres parce que les CRCOP ne peuvent plus assurer les charges de déplacement des responsables situés dans des villes/villages éloignés du chef lieu de la région. Ceci conduit à une prise de décisions de quelques membres du bureau au nom de l'ensemble, ce qui pourrait se décliner en monopolisation du pouvoir de décision par seulement les membres du bureau habitant la même zone.
- Difficultés à obtenir une notoriété institutionnelle. La faible fonctionnalité des CRCOP dans certaines régions ne leur donne pas l'importance et le rang d'institution de développement d'envergure régionale souhaitée. A la différence du bel exemple du CRCOP du centre-ouest où le Gouverneur et les Directeurs régionaux des services administratifs lui accordent le même rang, les autres CRCOP sont encore à la recherche de leurs marques.
- Difficultés à conduire les activités. Depuis la fin du projet, les CRCOP n'arrivent plus à diffuser les informations relatives à leurs activités dans les médias. Ils sont également confrontés au problème de restitution des comptes rendus de réunions et des décisions prises par les bureaux. Les activités de formations, de voyages d'études et d'appuis de leurs membres à la recherche de moyens de développement des filières sont aussi à l'état de léthargie.

- Difficultés à prendre certains engagements

Des CRCOP comme celui du Centre-est ont initié des projets dont le besoin de financement a été soumis aux institutions financières de la région. Elle n'a pas été éligible parce que les institutions financières leur exigeaient des documents statutaires (récépissé) dont elle ne dispose pas. En guise de recherche de solution, elle a interpellé la CPF qui à son tour n'a pas réagi, ce qui a rendu cette structure inéligible auprès des institutions financières.

L'ensemble de ces contraintes pose le problème d'autonomie et de souveraineté des CRCOP. La CPF devrait faire l'effort de poursuivre son accompagnement des CRCOP afin de les doter des atouts et aptitudes nécessaires pour prendre des engagements allant dans le sens de leur développement institutionnel.

Enfin, une difficulté non évoquée mai perçue par les Consultants réside dans les problèmes de leadership entre les membres de certains bureaux de CRCOP. L'un des cas les plus flagrants est celui du Centre-ouest où les prérogatives de la Présidente tendent à être remises en cause par un membre démissionnaire du bureau. Cette situation n'augure pas des jours meilleurs au regard de la détermination de ce dernier à ternir l'image de la Présidente et à faire diversion au sein du bureau.

- Enjeux des cadres de concertation des organisations paysannes
Les principaux enjeux énumérés par les CRCOP rejoignent leurs missions régaliennes.
 - ✓ Le premier enjeu c'est l'éveil des consciences des OP qui consiste à former, informer, communiquer, sensibiliser et assurer la représentativité.
 - ✓ Le second enjeu d'importance consiste à œuvrer à la professionnalisation des membres dans les différents maillons des filières. Ceci consistera à mieux former, équiper, satisfaire les exigences du marché (respect des normes), garantir les approvisionnements et l'écoulement des produits, etc.
 Les CRCOP souhaiteraient également occuper la place qui est la leur dans le concert des institutions de développement au niveau régional.

- Vision et orientations des cadres de concertation des OP
Les CRCOP sont des structures louables dans la mesure où elles sont conscientes des missions qui leur sont assignées et de ce fait, nourrissent des ambitions proportionnelles (à leurs missions). Ils se définissent les principales visions suivantes :
 - Les CRCOP sont des réseaux de développement des OP ;
 - Les CRCOP sont devenus des cadres de communication et d'échange pour les OP ;
 - Les OP ont muté en entreprises agricoles ;
 - Les filières se sont professionnalisées et participent à la souveraineté alimentaire de leurs régions.

Les visions des CRCOP sont nobles et réalistes ; elles vont dans le sens de leurs rôles et attributions, ce qui devrait interpeler la CPF à leur accorder un regard plus constructif. Car une partie de la notoriété de la CPF est intrinsèquement liée au développement des CRCOP.

Le tableau ci-dessous résume les résultats des analyses des CRCOP qui participent à la définition de leurs visions et orientations de développement.

Tableau n°2 : Visions et orientations des CRCOP

CRITERES D'ANALYSE	REGIONS						
	Cascades	Nord	Sud Ouest	Centre Ouest	Centre Nord	Plateau central	Centre-est
Difficultés structurelles des CRCOP	Absence de représentation du CRCOP aux niveaux provincial et communal	Eloignement des provinces pour porter l'information à nos membres pour faire mieux connaître le rôle du cadre.	Difficulté de fonctionnement du cadre Problème avec l'animateur du cadre	Réunir les membres du cadre	Difficulté pour réunir les membres du cadre.	Difficulté pour réunir les membres du cadre.	Le Président est responsable des charges de communication et de circulaires C'est ça un cas de volontarisme
Enjeux des CRCOP	Promotion des filières Renforcement des capacités des OP Prévention des conflits agriculteurs-éleveurs Information sur les marchés nationaux et sous-régionaux Cohésion sociale		Produire en quantité et en qualité et orienté vers le marché S'équiper en matériel performant pour une production en quantité et en qualité	Professionnalisation des OP Diffuser des informations relatives au cadre	Professionnalisation des OP Appuyer les OP à identifier leur besoin réel à travers des thèmes pertinents	Professionnalisation des OP Assurer meilleure concertation entre les OP Permettre une cohabitation harmonieuse entre les OP Rechercher des débouchés pour une meilleure commercialisation des produits des OP Jouer le rôle d'intermédiaire entre les OP et l'administration	Professionnalisation des OP Recherche de débouchés Recherche des innovations technologiques
Vision et	Amélioration des	Dans l'avenir nous	Améliorer le	Professionnalisés les	La vision du cadre	Parvenir à une	Professionnaliser les

orientations des CRCOP	conditions de vie des producteurs Représenter et défendre les intérêts des OP auprès des partenaires	voulons que le cadre soit un réseau de développement des OP Être un cadre de communication pour OP et d'échange.	revenu des producteurs pour un meilleur développement de la région du Sud Ouest	membres des cadre de concertation pour en faire des entreprises agricole	doit être la même que celle des organisations faitières	souveraineté alimentaire dans la région	OP Doter les membres des CRCOP pour leur permettre d'être compétitifs sur le plan international.
-------------------------------	---	---	---	--	---	---	---

Source : Enquête des consultants – Décembre 2009

3) **Etat des lieux du fonctionnement et de la stratégie de communication actuel des CRCOP**

3.1 Etat des Lieux du fonctionnement des cadres régionaux de concertation

Les cadres de concertation n'avaient pour seul document de planification que leur cahier de charge élaboré depuis leur mise en place, de sorte qu'ils ne disposent pas de programme d'activités. Néanmoins, plusieurs activités ont pu être réalisées en collaboration avec la CPF. Grâce au financement reçu, les cadres ont pu mener pendant une année de fonctionnement intense, des sessions d'information, de formation et de sensibilisation au niveau de la base. Ces différentes activités ont été en majorité planifiées par la CPF et les cadres étaient l'organe exécutif.

Ainsi, les principaux thèmes abordés lors des formations par les CRCOP ont porté sur :

- l'environnement juridique des OP ;
- la gestion des exploitations ;
- la commercialisation des produits agricoles ;
- le foncier rural ;
- les APE ;
- l'accès aux intrants ;
- Le crédit financier/ Crédit agricole ;
- Le changement climatique ;
- L'auto-évaluation des CRCOP.

Après la fin du projet au 31 décembre 2007 le niveau de fonctionnement des cadres régionaux de concertation n'est pas homogène. En effet certains cadres de concertation ont développé des initiatives dans leur région pour se faire connaître et participer aux rencontres au niveau local. Cela leur a permis d'avoir une très grande notoriété auprès des autorités régionales qui les associent dans l'organisation des événements comme cela a été le cas à Koudougou. C'est ainsi que le CRCOP du Centre-ouest a été responsabilisé par le Gouverneur de la région pour organiser une foire et un forum sur l'innovation. Ce genre d'activités peut permettre aux cadres d'assurer leurs charges de fonctionnement et promouvoir en même temps les activités des structures faitières qui en sont membres. D'autres cadres par contre n'ont plus mené d'activité après la fin du projet et leurs sièges sont demeurés fermés (Kaya) voir inexistant (Gaoua).

Un an après la fin du projet, les CRCOP demeurent mais leur degré de fonctionnalité est très variable. Aussi, sont-ils tous animés de la volonté de poursuivre leurs activités comme cela se manifeste par ceux qui arrivent à valoriser leurs équipements et ceux qui ont initiés des projets dont les financements n'ont pas encore été acquis.

- Niveau de concertation et de fonctionnalité du bureau

Les cadres de concertation avaient prévu une rencontre mensuelle entre les membres du bureau pour permettre une bonne concertation entre les organisations paysannes à la base et le sommet. Cet objectif a pu être atteint pendant la phase du projet et une restitution était faite par les membres du bureau à la base après chaque rencontre. Mais depuis la fin du projet les cadres ont des difficultés pour se réunir de nouveau. Le bureau étant régional il est donc composé des membres des différentes provinces qui sont souvent assez distants du chef lieu de région. Le déplacement de ces membres a un coût que les cadres ne peuvent plus supporter sans financement. Pour pallier à cela, des stratégies sont adoptées ; pendant que certains cadres ont décidé de se rencontrer tout les trois mois, d'autre par contre se rencontrent selon l'opportunité du moment. Ils profitent du fait que les membres du bureau sont réunis pour une autre activité et se rencontrent pour discuter des instances du cadre. La troisième stratégie est que les membres qui résident dans le chef lieu de région se rencontrent et lorsqu'il ya des décisions à prendre, les autres sont contactés par téléphone et leur avis est ainsi pris en compte dans la décision finale.

- Niveau d'équipement des cadres de concertation

Les cadres de concertation ont été équipés à leur mise en place avec le matériel suivant :

- un téléphone fixe
- un ordinateur bureau + Onduleur (stallionne)
- une connexion à l'Internet
- une photocopieuse Canon 6317
- une imprimante Desjet 5443

Ils ont pu s'équiper par la suite à travers la collaboration avec d'autres partenaires avec un bureau, des chaises, des tables et des bancs pour les réunions. Le tableau ci-dessous donne un aperçu de l'équipement des CRCOP.

Tableau n°3 : Etat des lieux des locaux des sièges du CRCOP (période Décembre/2009)

Région	Emplacement du siège	Branchement électrique	Réseau téléphonique	Connexion internet	Utilisation du matériel informatique
Cascades	Après de l'UNPCB	Oui	Oui	En attente de l'ADSL	Oui
Sud Ouest	Pas de local	Non	Non	Non	Non
Nord	Dans le siège de la FNGN	Oui	Non	Non	Oui
Plateau Central	Au siège d'une association non membre	Oui	Oui	Non	Oui
Centre Nord	Local en location	Oui	Non	Non	Non
Centre Est	Local en location	Oui	Non	Non	Oui
Centre Ouest	Après de FEPA/B	Oui	Non	Non	Oui

Source : Enquête des consultants – Décembre 2009

Actuellement les cadres de concertation ont pour la plupart leur ligne de téléphone fixe interrompue (Kaya, Gaoua ; Ouahigouya) et aucun parmi eux ne dispose encore d'une connexion internet. Les ordinateurs et photocopieuses souffrent d'un besoin de maintenance.

Il faut également noter que si certains cadres ont pris des initiatives et utilisent leur matériel informatique pour des travaux divers comme la rédaction de documents de projet au profit des OP, d'autres assurent en plus de leurs propres travaux, des prestations de service public (Centre-est, Nord, Centre-Ouest, Plateau central et Cascades). Enfin, la dernière catégorie a son matériel enfermé dans des locaux et n'a plus été utilisé depuis la fin du projet (Kaya et Gaoua).

Il est difficile de valoriser le matériel mis à la disposition des CRCOP pour générer des recettes à même de couvrir leurs charges.

La meilleure solution serait de responsabiliser les membres pour qu'ils honorent régulièrement leurs cotisations afin de permettre d'assurer le minimum de fonctionnement des cadres.

L'autonomie des CRCOP viendrait de la professionnalisation des membres. Ces dernières pourraient en ce moment assurer toutes les charges des cadres sans faire appel à des ressources externes.

- Difficultés

Les difficultés de fonctionnement des CRCOP sont liées en grande partie au manque de moyens financiers. Les cadres n'ayant pas un statut qui leur permet de demander des cotisations auprès des membres, ils sont donc confrontés à une difficulté pour assurer leurs charges de fonctionnement depuis la fin du financement.

Certains cadres (Koudougou, Gaoua) ont eu des problèmes de fonctionnement liés au fait que l'animateur du cadre n'a pas pu jouer le rôle qui lui était dévolu.

Le fait que les membres du bureau soient situés dans des provinces différentes est également un problème majeur qui handicape le bon fonctionnement des cadres de concertation régionaux.

En somme, les CRCOP ont bénéficié de matériel qu'ils n'ont su tous valoriser à la fin du projet. La CPF est interpellée pour apporter une assistance aux CRCOP afin de les aider à mettre en œuvre les initiatives ci-dessus suggérées ou en développer d'autres.

Le tableau ci-dessous fait la synthèse des forces et faiblesses des CRCOP.

Tableau n°5 : Forces et faiblesses des cadres de concertation

	Cascades	Nord	Sud-ouest	Centre-ouest	Centre-nord	Plateau central	Centre-Est
Force	<ul style="list-style-type: none"> -Choix de thèmes pertinent pour mener les activités d'information de formation et de sensibilisation -Toute les faitières sont membres des CRCOP -Echange entre producteurs plus efficaces -Relais de l'information à la base assuré -Meilleur collaboration entre les producteurs et les services technique -Volonté de recherche de moyen financier pour assurer les charges de fonctionnement 	<ul style="list-style-type: none"> -Choix de thèmes pertinent pour mener les activités d'information de formation et de sensibilisation -Toute les faitières sont membres du CRCOP -Echange entre producteurs plus efficaces -Relais de l'information à la base assuré -Meilleur collaboration entre les producteurs et les services technique - Volonté de recherche de moyen financier pour assurer les charges de fonctionnement 	<ul style="list-style-type: none"> -Choix de thèmes pertinent pour mener les activités d'information de formation et de sensibilisation -Toutes les faitières sont membres des CRCOP -Echanges entre producteurs plus efficaces -Relais de l'information à la base assuré -Meilleur collaboration entre les producteurs et les services techniques 	<ul style="list-style-type: none"> -Choix de thèmes pertinent pour mener les activités d'information de formation et de sensibilisation -Toutes les faitières sont membres du CRCOP -Echanges entre producteurs plus efficaces -Relais de l'information à la base assuré -Meilleur collaboration entre les producteurs et les services techniques - Volonté de recherche de moyen financier pour assurer les charges de fonctionnement -Cadre Reconnu par les autorités locales -Esprit d'initiative des membres du CRCOP 	<ul style="list-style-type: none"> -Choix de thèmes pertinent pour mener les activités d'information de formation et de sensibilisation -Toutes les faitières sont membres des CRCOP -Echanges entre producteurs plus efficaces -Relais de l'information à la base assuré -Meilleur collaboration entre les producteurs et les services techniques 	<ul style="list-style-type: none"> -Choix de thèmes pertinent pour mener les activités d'information de formation et de sensibilisation -Toutes les faitière sont membres des CRCOP -Echanges entre producteurs plus efficaces -Relais de l'information à la base assuré -Meilleur collaboration entre les producteurs et les services techniques 	<ul style="list-style-type: none"> -Choix de thèmes pertinent pour mener les activités d'information de formation et de sensibilisation -Toute les faitières sont membres des CRCOP - Echanges entre producteurs plus efficaces -Relais de l'information à la base assuré -Meilleur collaboration entre les producteurs et les services techniques - Volonté de recherche de moyen financier pour assurer les charges de fonctionnement -Esprit d'initiative des membres du cadre -Développement d'AGR pour assurer la survie du cadre
Faiblesse	<ul style="list-style-type: none"> -Faible diffusion des informations 	<ul style="list-style-type: none"> -Manque de moyens financiers pour la gestion en communication 	<ul style="list-style-type: none"> -Manque de local pour le siège (le matériel du cadre est chez le président) 	<ul style="list-style-type: none"> -Manque de moyens financiers pour aller vers les OP à la base 	<ul style="list-style-type: none"> -Manque de moyens financiers pour assurer le 	<ul style="list-style-type: none"> -Manque de moyens financiers pour diffuser l'information à la base 	<ul style="list-style-type: none"> -Manque de moyens financiers pour diffuser l'information à la base -Irrégularité des

		<ul style="list-style-type: none"> -Irrégularité des rencontres entre les membres du CRCOP -Faible implication du cadre dans les activités de l'administration. -Insuffisance de formation 	<ul style="list-style-type: none"> -Manque de moyens financiers pour continuer les activités -Difficultés organisationnelles du cadre -Indisponibilité de l'animateur du cadre -Irrégularité des rencontres entre les membres du bureau 	<ul style="list-style-type: none"> -Manque de personnel compétent pour animer le cadre -Indisponibilité de l'animateur du cadre -Problèmes entre les membres du bureau -Irrégularité des rencontres entre les membres du bureau 	<ul style="list-style-type: none"> fonctionnement du cadre -Manque de personnel compétent pour animer le cadre -Irrégularité des rencontres entre les membres du bureau 	<ul style="list-style-type: none"> -Difficultés pour réunir les membres du bureau du cadre -Difficultés financières pour assurer le fonctionnement du cadre -Indisponibilité de certains membres du bureau -Irrégularité des rencontres entre les membres du bureau 	rencontres entre les membres du bureau
--	--	---	---	---	--	---	--

Source : Enquête des consultants – Décembre 2009

3.2 Utilité des CRCOP

Les CRCOP, en tant qu'organes relais de la CPF au niveau régional ont été d'un apport inestimable pour les OP. En effet, les animateurs mis à la disposition des CRCOP ont comblé le vide laissé par les agents d'encadrement qui n'assistent plus les OP. Par les conseils et appuis prodigués aux OP, les CRCOP se sont rendus très utiles.

En plus, les CRCOP traduisent physiquement sur le terrain la présence de la CPF ; ils ont servi de courroie de transmission entre la CPF et les OP d'une part, mais ont aussi joué le rôle de répondant de la CPF auprès des administrations régionales et communales.

Une fonction importante jouée par les CRCOP est celle qui a consisté à restituer régulièrement aux OP à la base, les informations qui émanaient de la CPF ; en effet, la teneur des réunions et décisions prises par la CPF et toutes informations obtenues de tiers partenaires étaient restituées aux OP. Ceci permettait à ces dernières d'être régulièrement informées de la vie de la CPF, des actions entreprises par les partenaires situés dans leur environnement institutionnel ainsi que celles de l'Etat.

La stratégie de communication consistait pour les CRCOP à restituer les informations aux représentants des OP au niveau communal et ces derniers à leur tour les répercutaient aux OP à la base.

Les CRCOP doivent jouer un rôle politique, c'est-à-dire cultiver l'esprit d'appartenance à une confédération qui travaille au quotidien pour les intérêts des OP ; pour ce faire, ils doivent souvent discuter des problèmes vécus par les OP, les décisions politiques en rapport avec la législation que l'Etat entreprend, les aspects liés à la souveraineté alimentaire, la professionnalisation des acteurs des différentes filières, etc. C'est cette réflexion au quotidien qui confère aux CRCOP leur statut d'instance politique, de veille, d'interpellation de l'Etat sur tous les éléments en lien avec les intérêts des OP et des filières qu'elles animent.

L'importance des rôles joués par les CRCOP exige le renforcement de leurs capacités opérationnelles et institutionnelles pour garantir leurs fonctions politiques, stratégiques et techniques.

3.3 Etat des lieux de la stratégie de communication

La stratégie de communication était portée par les CRCOP. Elle consistait à assurer la circulation de l'information entre les différents acteurs du projet (CPF, CRCOP, organisations faitières, organisations de base comme unions et groupement d'envergure provinciale, départementale et villageoises) ; unique pour tous les CRCOP, elle était appliquée selon les mêmes conditionnalités, c'est-à-dire supportée par le projet.

Les cadres de concertation ont une mission d'information, de communication et de concertation et ils utilisaient les principaux moyens de communication suivants :

- les séances de restitution organisées auprès des membres des différentes filières

La CPF transmet l'information au bureau du cadre ; le bureau du cadre fait une restitution aux bureaux des organisations faitières membres. Les faitières font une restitution au bureau des groupements membres et les groupements membres font une restitution auprès de leurs membres. Cette chaîne de restitutions permet de porter l'information à un plus grand nombre de producteurs.

- la radio qui permet l'animation d'émissions organisées par les CRCOP

Les responsables des CRCOP animent sur des thèmes dans les radios communautaires qui relaient l'information auprès des structures de base ; ce canal permet de diffuser la même information, au même moment et à un groupe plus large.

- le théâtre forum (avec l'appui direct de la CPF) qui débouche sur des échanges après la représentation

Il permet de faire vivre une certaine réalité de la vie des CRCOP à un moment donné par plusieurs membres. La simulation faite favorise les échanges directs et permet souvent d'exposer les problèmes réels qui tendaient à être occultés.

- le bouche à oreille pour diffuser les informations avec tous les risques de déperdition et transformation

Excepté le « bouche à oreille », les autres moyens de communication exigeaient des engagements financiers que les CRCOP n'arrivent plus à honorer depuis la suspension des appuis. De ce fait, les missions d'information et de communication qui constituent la base du fondement même des CRCOP sont dorénavant remises en cause. Car seule la CPF dispose de ressources (extra projet) pouvant lui permettre encore d'entreprendre des actions de communication avec ses partenaires.

En somme, la CPF et les CRCOP n'ont pas inscrit leurs stratégies de communication dans la durée, ce qui n'a pas permis de prendre des dispositions de pérennisation.

3.3 Atouts et contraintes des moyens de communication utilisés par les CRCOP

Le théâtre forum et les émissions radio utilisés en général pour informer et sensibiliser les producteurs à la base sont très efficaces. Ces moyens de communication ont un impact considérable sur les producteurs et conduisent à des changements de mentalité et d'habitude. Ce sont également des instruments qui permettent de toucher un plus grand nombre de producteurs à la fois. La contrainte liée à ces moyens de communication est qu'ils coûtent très cher et les CRCOP n'ont souvent pas assez de moyens pour les utiliser. Le CRCOP du Sud Ouest par exemple n'a jamais pu organiser ni de théâtre forum, ni d'émissions radio, compte tenu du manque de moyens financiers.

Les fora et les foires sont des moments où les producteurs échangent leurs idées et apprennent ainsi les uns des autres. L'information circule plus facilement et au vu des produits des autres, chacun cherche à découvrir de nouvelles techniques pour développer son activité. Il faut noter que seul le CRCOP du centre-ouest à eu l'initiative d'organiser ce genre de rencontre.

Le téléphone mobile devient progressivement le moyen de communication le plus utilisé entre les producteurs compte tenu du fait que les réseaux couvrent plusieurs localités ; cependant, les coûts de communication étant toujours élevés, cela constitue une contrainte à l'utilisation de ce moyen de communication.

L'internet est un moyen de communication qui permet de réduire les coûts et de gagner du temps mais n'est pratiquement pas utilisé par les CRCOP à cause du manque de connexion et compte tenu du fait que la plupart des membres des CRCOP ne maîtrisent pas l'outil informatique.

Il faut également noter que le CRCOP du centre-ouest envisage de faire des reportages pour sensibiliser les OP à la base. C'est une initiative à soutenir car il est reconnu que la sensibilisation par l'image a un impact sur les populations.

Acquis à reproduire et les difficultés rencontrées dans l'utilisation efficace des outils informatiques et autres outils de communication

Tableau n°5 : Acquis et difficultés des CRCOP

	Cascades	Nord	Sud-ouest	Centre-ouest	Centre-nord	Plateau central	Centre Est
ACQUIS	<ul style="list-style-type: none"> -Matériel informatique disponible -Un membre du cadre au moins maîtrise et utilise régulièrement le matériel disponible -Radio local disponible et utilisé comme moyen de communication est très efficace -Le réseau de téléphone portable s'étant de plus en plus et est un moyen de communication très efficace utilisé par le cadre -Le théâtre forum est un moyen de communication très apprécié avec un impact considérable sur la population et est utilisé par le cadre -Ligne fixe fonctionnel 	<ul style="list-style-type: none"> -Matériel informatique disponible -Un membre du cadre au moins maîtrise et utilise régulièrement le matériel disponible -Le matériel est utilisé pour mener des activités de prestation de service qui rapporte un peu de revenu -Radio local disponible et utilisé comme moyen de communication est très efficace -Le réseau de téléphone portable s'étant de plus en plus et est un moyen de communication très efficace utilisé par le cadre -Le théâtre forum est un moyen de communication très apprécié avec un impact considérable sur la population et est utilisé par le cadre 	<ul style="list-style-type: none"> -Matériel informatique disponible -Le réseau de téléphone portable s'étant de plus en plus et est un moyen de communication très efficace utilisé par le cadre -Le théâtre forum est un moyen de communication très apprécié avec un impact considérable sur la population et est utilisé par le cadre 	<ul style="list-style-type: none"> -Matériel informatique disponible -Radio local disponible et utilisé comme moyen de communication est très efficace -Le réseau de téléphone portable s'étant de plus en plus et est un moyen de communication très efficace utilisé par le cadre -Le théâtre forum est un moyen de communication très apprécié avec un impact considérable sur la population et est utilisé par le cadre -Un forum et un foire ont été organisé par le cadre et ces activités se sont avéré être de moyen de communication très efficace 	<ul style="list-style-type: none"> -Matériel informatique disponible -Radio local disponible et utilisé comme moyen de communication est très efficace -Le réseau de téléphone portable s'étant de plus en plus et est un moyen de communication très efficace utilisé par le cadre -Le théâtre forum est un moyen de communication très apprécié avec un impact considérable sur la population et est utilisé par le cadre 	<ul style="list-style-type: none"> -Matériel informatique disponible -Radio local disponible et utilisé comme moyen de communication est très efficace -Le réseau de téléphone portable s'étant de plus en plus et est un moyen de communication très efficace utilisé par le cadre -Le théâtre forum est un moyen de communication très apprécié avec un impact considérable sur la population et est utilisé par le cadre 	<ul style="list-style-type: none"> -Matériel informatique disponible -Un membre du cadre au moins maîtrise et utilise régulièrement le matériel disponible -Le matériel informatique est utilisé pour élaborer des projets au profit des OP -Radio local disponible et utilisé comme moyen de communication est très efficace -Le réseau de téléphone portable s'étant de plus en plus et est un moyen de communication très efficace utilisé par le cadre -Le théâtre forum est un moyen de communication très apprécié avec un impact considérable sur la population et est utilisé par le cadre
Difficulté	<ul style="list-style-type: none"> -L'internet ne marche pas 	<ul style="list-style-type: none"> -L'internet ne marche pas -Tous les membres ne 	<ul style="list-style-type: none"> -Aucun membre n'utilise 	<ul style="list-style-type: none"> -L'internet ne marche pas 	<ul style="list-style-type: none"> -Aucun membre 	<ul style="list-style-type: none"> -L'internet ne marche pas 	<ul style="list-style-type: none"> -L'internet ne marche pas -Tous les membres ne

	-Tous les membres ne maitrisant pas l'outil informatique l'internet n'est pas utilisé comme moyen de communication	maitrisant pas l'outil informatique l'internet n'est pas utilisé comme moyen de communication	actuellement le matériel informatique -L'internet ne marche pas -Tous les membres ne maitrisant pas l'outil informatique l'internet n'est pas utilisé comme moyen de communication	-Tous les membres ne maitrisant pas l'outil informatique l'internet n'est pas utilisé comme moyen de communication	n'utilise actuellement le matériel informatique -L'internet ne marche pas -Tous les membres ne maitrisant pas l'outil informatique l'internet n'est pas utilisé comme moyen de communication -La radio local n'a pas encore été utilisé par le cadre comme moyen de communication -Le cadre n'a pas encore pu organiser de théâtre forum Ligne fixe non fonctionnel	-Tous les membres ne maitrisant pas l'outil informatique l'internet n'est pas utilisé comme moyen de communication -Ligne fixe non fonctionnel	maitrisant pas l'outil informatique l'internet n'est pas utilisé comme moyen de communication -Le matériel informatique à besoin de maintenance Ligne fixe non fonctionnel
--	--	---	--	--	--	---	--

Source : Enquête des consultants – Décembre 2009

4) Exploration des opportunités de collaboration avec IICD et Agriterra

- Présentation de l'Institut International pour la Communication et le Développement (IICD)

L'IICD est une fondation à but non lucratif spécialisé en technique d'information et de communication en tant qu'outil de développement. Sa mission est d'assister les pays en développement dans la réalisation du développement durable par l'appropriation locale du potentiel des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC). L'IICD aide ainsi ses organisations partenaires à estimer les usages potentiels des TIC dans le développement. Il renforce aussi leurs compétences pour formuler, exécuter et gérer les politiques de développement et les projets qui utilisent les TIC.

L'IICD est présentement actif dans neuf pays cibles à savoir: Bolivie, Burkina Faso, Equateur, Ghana, Jamaïque, Mali, Tanzanie, Ouganda et Zambie.

La stratégie de l'IICD consiste à réunir dans chaque pays les organisations locales et à renforcer leurs capacités institutionnelles dans la formulation et l'exécution de projets basés sur l'emploi des TIC. Pour ce faire il crée des solutions pratiques et durables en utilisant des média modernes (Ordinateur, internet, email, multimédia) et traditionnels comme la (radio et télévision) afin de connecter le monde et donner l'occasion aux hommes et aux femmes de bénéficier des TICs.

L'IICD a soutenu la mise en place au Burkina Faso de groupes de discussions dont le groupe TIC et Agriculture ; ces groupes de discussions permettent aux acteurs d'un même domaine d'activité d'échanger leurs expériences, de discuter de leurs problèmes communs et de s'aider mutuellement à travers les technologies de l'information et de la communication.

- Opportunités de collaboration avec IICD

Le rôle principal des CRCOP étant la communication et l'information, une collaboration avec IICD est donc possible à travers la CPF.

Les membres des différents cadres de concertation ont dit ne pas connaître l'existence de l'IICD. La mission des Experts a donc fait une brève présentation de l'institut aux membres des cadres et ceux-ci étaient donc très enthousiastes à l'idée d'une collaboration future avec cette institution. En effet selon eux un renforcement des capacités des membres des CRCOP dans le domaine des Technologies de l'Information et de la Communication va permettre au cadre de

communiquer plus facilement entre eux à travers l'internet et leur permettre d'économiser en temps et en argent. Actuellement aucun cadre n'utilise l'internet comme moyen de communication et ceci est du principalement à trois raisons :

- le manque d'équipement informatique
- le manque de connexion internet
- le manque de formation et la non maîtrise des outils informatiques par les membres des CRCOP

Pour ce faire les cadres souhaitent avoir une collaboration avec l'IICD dans les domaines suivant :

- la formation de leurs membres en informatique et à l'utilisation des outils informatiques
- la formation en techniques de communication et d'expression orale
- l'installation de la Connexion à internet dans les sièges des CRCOP
- l'équipement supplémentaire en matériel informatique des CRCOP pour faciliter la sensibilisation :
 - Appareil photo numérique
 - Vidéo projecteur
 - Lecteurs DVD
 - Téléviseur grand écran
 - Clé USB
 - Ordinateurs
 - Matériels de sonorisation
- montage de films documentaires de sensibilisation.

Compte tenu de ses difficultés particulières pour faire passer ses émissions à la radio, le CRCOP du Sud-Ouest souhaite un appui pour la mise en place d'une radio communautaire. Cette doléance se justifie au regard de sa position géographique que limite ses actions de communication.

V- CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

a) Conclusion

Les cadres de concertations régionaux des organisations paysannes sont des organes utiles et indispensables au développement institutionnel des OP, au rayonnement de la Confédération paysanne du Faso au niveau national et au renforcement de la légitimité de la CPF au niveau de la base. Ils sont mandatés pour relayer la CPF auprès des OP dans les régions et par conséquent devraient de la légitimité au même titre que la structure mère, ainsi que de moyens suffisant pour assurer les charges de fonctionnement régulières.

Deux années après la mise en œuvre du projet, le constat qui se dégage est que les CRCOP connaissent encore bien leurs rôles, même s'ils ont besoin d'un accompagnement pour parfaire certains.

Ils ont su valoriser leur environnement institutionnel pour mettre en œuvre leur stratégie de communication afin de former, informer et sensibiliser leurs membres.

Ces CRCOP ont fait la preuve de leur utilité mais sont confrontés à une insuffisance de ressources pour poursuivre les actions entreprises.

L'équipement dont ils disposent est non seulement insuffisant mais ne peut être valorisé de manière à leur procurer des ressources suffisantes pour faire face à leurs charges de fonctionnement. Ils ne disposent pas non plus de mécanismes de mobilisation de ressources, ce qui compromet leurs capacités à s'autofinancer.

Quand bien même les CRCOP sont des répondants des OP, la Confédération paysanne du Faso devrait travailler à les renforcer afin qu'ils puissent se prendre en charge plutard.

La stratégie de communication mise en place par les CRCOP est bien structurée et les messages passent généralement bien au niveau de la base et au sommet. Mais cette stratégie souffre du manque de financement des CRCOP. Il est à noter aussi que la stratégie de communication actuellement utilisé par les CRCOP ne prend pas en compte l'internet pourtant reconnu comme un moyen plus rapide et moins couteux en matière de communication.

La méconnaissance de l'IICD par les CRCOP ne leur a pas permis d'obtenir des appuis pour développer leurs stratégies de communication, mais cela ne les a pas empêché d'identifier des idées qui pourraient s'inscrire dans les opportunités de collaboration qu'offre l'IICD.

b) Recommandations

Dans le but de redonner de la vigueur aux CRCOP et œuvrer au rayonnement de la CPF, il serait judicieux de prendre en compte les recommandations suivantes :

- A l'attention de la CPF
 - Travailler à renforcer la fonction politique des CRCOP
 - Parrainer les CRCOP auprès des institutions de financement pour leur permettre d'être éligible aux fonds disponibles ;
 - Renforcer les capacités d'actions des CRCOP :

- Soutenir les CRCOP dans la prise en charge des charges de fonctionnement de base (siège, fonctionnement).
- A l'attention de la CPF et de l'IICD
 - Renforcer les capacités des membres dans l'utilisation et la manipulation des outils informatiques ;
 - Renforcer les équipements des CRCOP en matériel informatique ;
 - Réaliser des films documentaires pour la sensibilisation des membres ;
 - Contribuer à la mise en place d'une radio communautaire dans la région du Sud-ouest
 - Aider à la création d'un site web et à la mise en place d'une liste de discussions pour les cadres de concertation
- A l'attention des CRCOP
 - Développer des initiatives de mobilisation de ressources ;
 - Imaginer des stratégies moins coûteuses de communication ;
 - Développer les capacités d'utilisation de l'outil internet ;
 - Renforcer la collaboration avec l'administration

VI- ANNEXES

1) Termes de référence

Appui à l'efficacité des cadres de Concertation régionaux de la CPF (mission 5513)

Introduction

La Confédération Paysanne du Faso (CPF, la plateforme nationale au Burkina Faso), avec l'appui de l'ONG italienne CISV, a bénéficié d'un financement de l'Union Européenne pour la mise en place en 2007 de sept (7) Cadres de Concertation régionaux des organisations paysannes (CCROP) dans sept régions sur les treize que le Burkina compte. Ces CCROP constituent des cadres d'échanges, d'information et de formation au profit des principaux acteurs, à savoir les organisations paysannes faitières, les Chambres Régionales d'Agriculture (CRA) et autres associations de producteurs ou des producteurs individuels.

Les membres à la base de ces cadres de concertation ont bénéficié des sessions de formations sur diverses thématiques : la planification des sessions, l'environnement juridique des OP, la gestion des exploitations, la commercialisation des produits agricoles, le foncier rural, les APE, l'accès aux intrants.

Le projet a pris fin depuis le 31 décembre 2007 à la suite de sessions d'auto évaluation. Des textes régissant les attributions et le fonctionnement des sept (7) CCROP ont été adoptés par chaque cadre. Cette action mérite d'être renforcée, car après seulement une année d'exécution qui a vu les cadres s'équiper en matériels informatiques, téléphone et connexion Internet, les situations sont diversifiées :

- A Koudougou le cadre a organisé une foire régionale
- A Banfora le cadre est associé aux activités régionales et provinciales
- A Tenkodogo le cadre est bien fonctionnel
- A Ouahigouya, le matériel et la connexion Internet fonctionnent en renforcement du carrefour du Paysan.

Dans l'objectif de rendre les sept cadres de concertation plus efficaces dans leur rôle d'alimentation du discours de plaidoyer national et de relais d'information et de mobilisation vers la base tout en exploitant au mieux le matériel informatique à leur disposition, il est décidé d'organiser une mission d'appui aux cadres de concertation. Il s'agira de faire une analyse participative du rôle, de la mission et des potentialités de différents cadres.

Comme l'élément-clé desdits cadres est la communication et l'information il est proposé d'explorer les possibilités de collaboration avec l'IICD (voir cadre). L'IICD et Agriterra ont signé un protocole de collaboration.

IICD (international Institute for Communication and Development) est une fondation à but non-lucratif spécialisée en techniques d'information et de communication en tant qu'outil de développement. IICD crée des solutions pratiques et durables en utilisant des media modernes (ordinateurs, internet, email et multimédia) et traditionnels (comme la radio et la télé) afin de connecter le monde et de donner l'occasion aux hommes et aux femmes de bénéficier des TICs. Ensemble avec des partenaires des secteurs privés, public et ONG IICD met entre œuvre sa connaissance et du financement.

Objectifs

Les objectifs visés par cette mission d'appui sont :

- Réaliser un diagnostic du fonctionnement et de la stratégie d'information et de communication des cadres de concertation régionaux : les forces et faiblesses ;
- Renforcer la compréhension (de façon participative) du rôle et de la mission des cadres de concertation ;
- Inventorier les acquis à reproduire et les difficultés rencontrées dans l'utilisation efficace des outils informatiques et autres outils de communication ;
- Mettre en relations la CPF avec IICD en vue de développer des actions en faveur des cadres de concertation régionaux.

Résultats attendus

Les résultats attendus de cette mission sont :

- Contribuer à ce que les cadres de concertation connaissent mieux leur rôle et le jouent plus efficacement
- Contribuer à ce que les cadres auront une orientation (stratégique) plus claire.
- un état des lieux du fonctionnement et de la stratégie de communication actuels des cadres de concertation et leurs potentialités est fait
- une exploration des opportunités de collaboration avec IICD et Agriterra est réalisée.

Méthodologie proposée

Chaque cadre de concertation fera l'objet d'un jour de travail, qui se déroulera selon une démarche préétablie par les consultants/agripool. Les méthodes utilisées doivent être participatives et contribuer à l'auto-analyse et la conscientisation des responsables des cadres de concertation de leurs situation et potentialités.

Les résultats de ces ateliers seront mis en commun lors d'un atelier national auquel aussi la CPF (et les cadres de concertation) et des représentants de l'IICD et d'Agriterra participeront. Cet atelier aura lieu le 28 novembre 2009.

Les consultants/agripool consolident les conclusions et recommandations dans un rapport.

Les personnes ressources

Il est proposé de chercher deux personnes au niveau de l'Afrique de l'ouest selon les profils suivants :

- expertise en plaidoyer et lobbying, aspects organisationnels et institutionnels des OP.
- expertise en techniques et stratégies d'information et de communication au sein des OP

Il est demandé qu'une personne de la CPF se joigne à l'équipe.

Programme provisoire

La mission durera environ deux semaines incluant les délais de vols. Le programme provisoire pourrait s'articuler comme suit :

Jour	activité
Jour 0	Voyage des consultants/agripool
Jour 1	Echanges sur les TdR avec la CPF, consolidation du programme, élaboration de la démarche, voyage
Jour 2	CdC 1
Jour 3	CdC 2
Jour 4	CdC 3
Jour 5	Voyage (NB ce jour peut être reparti sur les trois premiers CdC)
Jour 6	CdC 4
Jour 7	CdC 5
Jour 8	CdC 6
Jour 9	Jour de voyage (idem)
Jour 10	CdC 7

Jour 11	Atelier national en présence des représentants IICD, Agriterra et CPF
Jour 12	Consolidation et rapportage

2) Guide d'entretien

- Par rapport au résultat 1 : Contribuer à ce que les cadres de concertation connaissent mieux leur rôle et le jouent efficacement
 - ✓ Enumérez les rôles des cadres de concertation et appréciez le niveau de maîtrise.
 - ✓ Enumérez et expliquez les difficultés que vous rencontrez pour chacun d'eux.

- Par rapport au résultat 2 : Contribuer à ce que les cadres de concertation définissent une orientation (stratégique) plus claire
 - ✓ Difficultés structurelles de votre cadre de concertation ?
 - ✓ Enjeux de votre cadre de concertation ?
 - ✓ Vision et orientations de votre cadre de concertation ?

- Par rapport au résultat 3 : faire un état des lieux du fonctionnement et de la stratégie de communication actuels des cadres de concertation et de leurs potentialités
 - ✓ Activités menées / niveau de réalisation des actions programmées ?
 - ✓ Niveau de concertation et de fonctionnalité du bureau ?
 - ✓ Actions de communication qui ont été réalisées ?
 - ✓ Comment ont-elles été réalisées ?
 - ✓ Quelles stratégies ont été utilisées ?
 - ✓ Impacts de la stratégie de communication sur les membres du cadre de concertation ?
 - ✓ Difficultés rencontrées ?

3) Bibliographie

- Evaluation a mi parcours du « projet d'appui au renforcement de la structuration et de l'organisation de la Confédération Paysanne du Faso » - Novembre 2007
- Confédération Paysanne du Faso (CPF) : Textes Portant Règlement intérieur des Cadres Régionaux de Concertation des Organisations Paysannes au sein de la CPF - Avril 2006
- COMMISSION EUROPEENNE / COFINANCEMENT AVEC LES ONG EUROPEENNES DE DEVELOPPEMENT - ACTIONS DANS LES PAYS EN DEVELOPPEMENT (PVD) / DONATION GLOBALE : Formulaire de demande de subvention
-

4) Nouvelle proposition de chronogramme

Localités	Date de tenue de l'atelier	Observations
Départ pour Tenko	Dimanche 20 / 12 / 09	Départ après midi
Tenkodogo	Lundi 21 / 12 / 09	Retour après atelier
Ziniaré	Mardi 22 / 12 / 09	Départ le matin à 8h
Kaya	Mercredi 23 / 12 / 09	Retour après l'atelier
Période de fête de Noël : 24 au 26		
<i>Voyage sur Ouahigouya</i>	<i>Dimanche 27 / 12 / 09</i>	<i>Départ à 15h00</i>
Ouahigouya	Lundi 28 / 12 / 09	Retour après l'atelier sur KDG
Koudougou	Mardi 29 / 12 / 09	Départ à 14h00 – nuit à Bobo
Période de fête du nouvel an : 30 / 12 au 3 janvier 2010		
Voyage pour Banfora	<i>Lundi 04 / 01 / 10</i>	Départ matin à 9h
Banfora	Mardi 05 / 01 / 10	
Voyage pour Gaoua	Mercredi 06 / 01 / 10	
Gaoua	Jeudi 07 / 01 / 10	
<i>Voyage retour sur Ouaga</i>	<i>Vendredi 08 / 01 / 10</i>	
Préparation de la restitution	<i>Samedi 09 / 01 / 10</i>	
Restitution	Lundi 11 / 01 / 10	
Elaboration du rapport	Mardi – Mercredi 12 – 13 / 01 / 10	

5) Liste des personnes rencontrées

Région	Nom pré noms	Fonction	Adresse
NORD	DIALLO Ousmane	Président	76 51 96 62
	KAGONE Rasmané	Vice président	70 33 84 58
	OUEDRAOGO Saaga Prospert	Secrétaire à l'organisation	70 39 72 83
	SAVADOGO Moumouni	Trésorier général	70 13 02 82
	SAVADOGO /Ouedraogo Mariam	Aminatrice	70 14 93 15
	YARO Daouda Yabzéné	Chargé à la gestion d'outils informatique	70 12 18 01
Centre Ouest	Zoungrana Rosalie	Membre	76062836
	Mme Zagré Cologo Jeanne	Présidente	76401179
	Nabi Abass	Membre	76626298
	Bationo Joseph Marie	Vice président	75317435
	Kaboré Madeleine	Membre	70 274127
	Yaméogo Claver	Membre	
Centre Nord	Ouedraogo Salifou	Président	76614077 70162405
	Boly Souleymane	Responsable à l'information	76668730 70400580
	Ouedraogo /Congo Maïmouna	Vice présidente	70717126
	Ouedraogo /Sawadogo Victorine	Animatrice	70326588
Plateau Central	Diallo Boureïma	Président	
	Ouedraogo Salfou	Membre	
	Souleymane Ilboudo	Animateur	76668137
Centre Est	Belemsigri /Sougra Mariam	Secrétaire	
	Noutarra Yacouba	Président	
	Sanou Korotimi	Trésorière	
	Oubda Sidiki	Vice président	
	Soré /Minoungou Elisabeth	Secrétaire adjoint	
	Siboné / Nombé Aminata	Membre	
	Zané Adama	Animateur	
Sud Ouest	Hien Sié	Président	
	Kambiré Ollo Dieudonné	Membre	
	Traoré Abdoulaye	Représentant DPA	
	Dicko Amidou	Membre	
	Kambou Ollo Efreme	Membre	
	Somé Pascal	Membre	
	Dabiré Odile	Membre	
	Somda Félix	Membre	
	Coulibaly Moussa	Membre	
	Somda Félix	Membre	
Coulibaly Moussa	Membre		